



Propositions de Terre de Liens dans le cadre des XIème programmes des Agences de l'Eau :

Mieux mobiliser le levier foncier dans les politiques de protection des ressources Eau et Biodiversité.

Terre de liens est un acteur original dans le paysage agricole. En presque 15 ans d'existence notre mouvement a développé un ensemble de solutions et méthodes qui permettent d'agir en faveur de la préservation du foncier et de l'accès à la terre comme bien commun.

L'un des moyens d'action privilégié est **l'acquisition de terres par la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes des territoires (citoyens, collectivités, entreprises) puis leur mise à Bail Rural à clauses Environnementales.**

Terre de liens est ainsi à la fois mouvement citoyen, animateur de dialogue territorial et opérateur foncier et représente d'ores-et-déjà 60 Millions d'€ de capital solidaire apportés par près de 15 000 membres pour l'acquisition de 145 fermes représentant 4 000 ha mis en valeur par près de 200 fermiers sur l'ensemble du territoire Français.

En parallèle des différentes actions portées au sein de chaque bassin hydrographique nous souhaitons ici attirer l'attention des Agences de l'Eau sur 3 domaines d'actions qu'il semble essentiel de prendre en compte pour renforcer de manière effective la protection de la ressource en Eau par l'action foncière conduite en faveur du soutien à l'agroécologie :

- 1. Mobiliser les acteurs territoriaux pour la protection de la ressource par la mise en oeuvre de stratégies foncières territoriales**
- 2. Mobiliser l'ingénierie Terre de Liens (en amont et à l'aval des opérations foncières) pour la protection effective des ressources par les activités agricoles**
- 3. Mobiliser des structures financières Terre de Liens pour protéger les ressources**

Dossier suivi par :

- Damien Roumet : Coordinateur - Association Nationale - d.roumet@terredeliens.org
- Jérôme Deconinck : Directeur – Fondation Terre de Liens – jerome.deco@terredeliens.org

1. Mobiliser les acteurs territoriaux pour la protection de la ressource

- Appuyer les logiques de dialogue territorial :

☑ Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités territoriales, acteurs agricole, Safer ... mais également entreprises et citoyens/consommateurs) pour faire émerger des **stratégies foncières** partagées permettant *in fine* la protection des ressources

☑ Accompagner les politiques foncières des collectivités permettant de faire émerger de nouvelles opportunités foncières

☐ Accompagner à la planification et à l'encadrement des usages fonciers sur AAC par la mobilisation de l'ensemble des leviers d'actions foncières (documents d'urbanisme, zonages de protection agricole (ZAP, PAEN) , droits de préemptions ...).

>> Mettre à disposition des acteurs de l'eau l'ensemble des solutions de maîtrise foncière innovantes développées par Terre de liens (cf point 3)

Illustration en Ile-de-France (bassin AESN)

Dans le cadre d'un contrat d'animation visant le développement de l'AB sur les AAC franciliennes, TdL IdF bénéficie d'un soutien pluriannuel de l'AESN. Ce contrat couvre l'appui technique collectif et individuel auprès des collectivités ainsi que leur accompagnement sur la maîtrise de l'usage du sol sur le long terme.

TdL IdF accompagne ainsi Cergy-Pontoise Agglomération concernée par le captage prioritaire de Condecourt-Sagy. Cet accompagnement vise le repérage d'opportunités foncières pour y développer l'AB. Il répond également à une demande de l'agglomération de mettre en œuvre des outils de gestion permettant de suivre l'impact environnemental des pratiques agricoles sur le foncier dont elle est propriétaire (environ 300ha). L'association a mis en place, dans ce cadre, 4 formations sur le rôle des collectivités dans la maîtrise foncière et le développement des installations, le rôle de propriétaire de biens agricoles et enfin la mise en place et le suivi de baux ruraux environnementaux.

Ces formations ont été dispensées aux services eau, aménagement du territoire, foncier et développement durable de l'agglomération et auprès des services des communes du territoire. L'intérêt pour la collectivité était de s'approprier l'expérience du « propriétaire Terre de Liens » autour de l'utilisation du BRE notamment.

- Faire émerger de nouvelles opportunités foncières pour la protection des ressources (veille)

☐ La mise en œuvre de dispositifs de veille foncière est essentielle pour permettre l'identification de futures opportunités foncières correspondant aux enjeux de protection de zones remarquables et/ou à préserver. De même, les dispositifs de veille partenariale (Safer, Collectivités, Syndicats d'Eau, ...) sont essentiels pour permettre la constitution de réserves foncières qui permettront le moment venu d'effectuer des aménagement fonciers ou échanges parcellaires permettant de répondre aux enjeux de protection des ressources. De manière complémentaire Terre de Liens développe et anime des dispositifs de Veille Foncière Citoyenne. Consolider les informations issues de l'ensemble de ces canaux au sein d'un système d'information géographique est un élément clé de la réussite de ces projets. Ces éléments sont d'autant plus cruciaux qu'un important renouvellement de génération agricole est en cours, opportunité sans précédent pour appuyer la transition de modèles agricoles permettant de protéger les ressources.

2. Mobiliser l'ingénierie Terre de Liens pour la protection effective des ressources par l'activité agricole

▪ Ingénierie en vue d'acquisitions

□ **C'est un enjeu essentiel pour une politique de maîtrise foncière.** Mobiliser des moyens financiers n'est pas à l'heure actuelle le frein principal aux déploiements des opérations foncières, de nombreuses opportunités existant déjà (épargne citoyenne et/ou don et/ou subventions publiques et/ou mécénat territorial). **A contrario, le financement de l'ingénierie territoriale, en amont aussi bien qu'en aval des opérations foncières est lui difficile** alors qu'il est crucial pour la réussite de ces opérations.

Illustration en Auvergne (bassin AE-LB)

*Pour l'état des lieux et le suivi de ses fermes, Terre de Liens a souhaité se doter d'un outil de diagnostic de sol, le **Diagnostic Humus**.*

*Elaboré en collaboration avec l'école d'agronomie de Lorraine, l'ENSAIA, il permet l'étude de différents paramètres permettant de qualifier l'état des terres, de l'environnement et du patrimoine présents sur l'exploitation en se penchant sur 5 thèmes essentiels : la **biodiversité, le sol, l'eau, l'énergie et l'insertion sociale**.*

*Sa spécificité ? Avec une formation courte, tout citoyen peut se l'approprier et faire des diagnostics de sols, sans formation agricole préalable. **C'est donc un outil pour le propriétaire bailleur, l'agriculteur mais c'est également un moyen de sensibiliser les citoyens aux relations entre la ressource en Eau et l'activité agricole**.*

*Concernant l'Eau, le diagnostic Humus intègre un ensemble de paramètres (niveaux de pollution; ph, dureté, conductivité, ...) qui permettent de qualifier la ressource afin de **réduire la pression par d'adaptation des cultures et itinéraires agricoles**.*

Ce diagnostic a pu être déployé sur des fermes Terre de Liens avec le soutien d'Agence de l'Eau (Loire Bretagne - RMC) dans les régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche Comté.

▪ Suivi environnemental des fermes acquises dans ce cadre

□ Pour la préservation du foncier et des ressources naturelles ; la relation bailleur/preneur ne s'arrête pas à la signature d'un bail mais demande suivi et accompagnement au **long cours pour s'assurer que l'opération ait un impact positif sur la protection des ressources et que l'on puisse l'évaluer**. Terre de Liens a développé des outils (Diagnostic participatif de la santé des sols Humus) ou s'appuie sur des partenariats (Conservatoires d'Espaces naturels, LPO, Diagnostic Dialecte avec Solagro ...) qui permettent un suivi effectif de la préservation des ressources par l'activité agricole. Ces outils d'évaluation doivent entrer dans **les dispositifs de financement pour un déploiement effectif sur l'ensemble du foncier mobilisé pour préserver les ressources**.

3. Mobiliser les structures financières Terre de Liens pour mener des opérations foncières afin de protéger les ressources

- **Développer la maîtrise foncière sur les zones à enjeux Eau et Biodiversité**

□ Les garanties et plus-values de mobiliser TdL comme opérateur foncier sur ces enjeux concernent notamment :

- une garantie statutaire de préservation de ces terres sur le très long terme : **Fondation Reconnue d'Utilité Publique (Frup) et Foncière Terre de Liens** reconnue **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale à actionnariat non lucratif (Esus)**.
- une garantie de **maîtrise de l'usage du foncier par des activités agricoles respectueuses de l'environnement par la mise à Bail Rural Environnemental** (dont clause relative au respect du cahier des charges de l'AB)
- une **mobilisation élargie des parties prenantes du territoire** dans les opérations menées (citoyens, consommateurs, entreprises, institutions) permettant **une efficacité de l'engagement des finances publiques**

Illustrations

"Agy" - opération avec la Fondation Terre de Liens en Normandie (bassin Seine Normandie)

Dans la région du Bessin à Agy-Le Tronquay (14) au sud-ouest de Bayeux, **Terre de Liens a racheté au printemps 2015 4,4 ha de terres avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie** (80% du montant de l'acquisition, le reste étant mobilisé par Terre de Liens par collecte de dons citoyens). Ces parcelles sont situées dans la **zone de protection d'un captage d'eau potable et leur mise en location à un agriculteur bio** garantit la préservation de cette ressource tout en consolidant l'activité locale d'un agriculteur.

"Le pré tord" - opération avec la Foncière TdL en Pays de la Loire (bassin Loire Bretagne)

Le Marais Breton est **une zone humide fragile**, où l'identité locale est forte et les enjeux de protection de l'environnement importants. La **collaboration d'organisations citoyennes, de protection de l'environnement et paysannes** a permis à un jeune en reconversion professionnelle d'y démarrer une activité agricole. Ensemble, ils ont réussi à mobiliser un **ensemble de financements (particuliers, entreprise locale) aux côtés d'un soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour acheter 50 hectares de zone humide et un bâtiment mis à BRE**. Cette opération a permis l'installation d'un agriculteur en production de fromages de chèvre qui sont écoulés localement.

□ Les partenariats qui se nouent entre les structures financières de Terre de Liens et les Agences de l'Eau pourraient s'élargir en rendant éligible **l'assiette totale d'une indivision entre Fondation et Foncière Terre de Liens**.

- **Démultiplier les interventions Terre de Liens pour la préservation des ressources**

Si nous souhaitons préserver l'eau et la biodiversité par le développement de l'agriculture biologique, il faut intervenir partout via l'action foncière au long cours pour **organiser la transition vers des filières agricoles compatibles avec les enjeux de préservation des ressources**. Sur cet axe, Terre de Liens propose de :

- démontrer **les plus-values environnementales de l'agriculture bio et paysanne**
- **déployer l'agriculture biologique et les bonnes pratiques agroécologiques par la mise en place de BRE et d'ORE** et par un appui aux collectivités et autres acteurs territoriaux
- accompagner des **politiques foncières autour des zonages prioritaires, et au-delà**, afin de mobiliser le levier du foncier plus efficacement (réserves en vue d'échanges parcellaires ...).